



La Caisse de pensions Novartis – Votre Caisse de pensions

But et organisation

La *Caisse de pensions Novartis*, avec près de 30 000 personnes assurées et bénéficiaires de rentes et une fortune de près de 12,3 milliards de francs, est l'une des plus grandes institutions de prévoyance professionnelle autonomes de Suisse.

Le plan de prévoyance de base, *l'assurance de rente*, est conçu selon la primauté des prestations, c'est-à-dire que les objectifs réglementaires en matière de prestations (60% du salaire assuré pour la rente de vieillesse et d'invalidité) déterminent le montant des cotisations. Le financement repose sur un rapport de 2:1 pour les cotisations de l'employeur et des salarié(e)s.

Les autres plans de prévoyance des assurances *incentive/bonus* et *travail par équipes* ont été créés pour intégrer les composantes variables du salaire dans la prévoyance. Ils se fondent, comme le plan de prévoyance de *l'assurance LPP*, sur la primauté des cotisations.

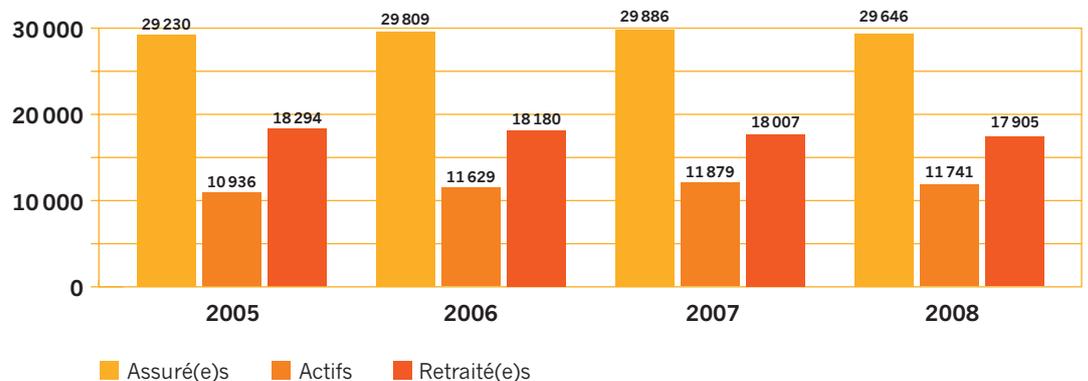
Dans tous ces plans, l'égalité des sexes est réalisée. Début 2001, un nouveau type de prestation a été introduit: la *rente de partenaire* pour les personnes non mariées vivant en union libre. Il y a quatre ans la plus grande flexibilité possible en matière de prévoyance vieillesse a été obtenue par *l'amélioration des possibilités d'achat pour le financement d'une retraite anticipée*. Ceci, ajouté aux options entrées en vigueur précédemment, à savoir, l'option d'une *retraite conjointe à vie* et la *conversion facultative en rente du capital retraite de l'assurance incentive/bonus* et de *l'assurance travail par équipes*, permet véritablement à chacun(e) de planifier, selon ses besoins, des choix personnalisés pour sa prévoyance vieillesse.

La composition du Conseil de fondation de notre Caisse de pensions est paritaire avec 7 représentant(e)s de l'employeur et 7 représentant(e)s des salarié(e)s. Le mandat des représentant(e)s élu(e)s des salarié(e)s a été prolongé jusqu'à fin 2008. De nouvelles élections ont eu lieu au mois de décembre de l'année écoulée pour un mandat dorénavant de quatre ans prenant effet le 1^{er} janvier 2009.

Présentation de l'organisation (au 31 décembre 2008)	
Conseil de Fondation (mandat du 1 ^{er} octobre 2004 au 31 décembre 2008)	Direction Dr Markus Moser, <i>Gérant</i> Marco Armellini, <i>Adjoint à la gérance</i>
Représentant(e)s de l'employeur Michael Plüss (<i>Président</i>) Dr Robert Ettlin Remo Inglin Hans Locher Gabrielle Schaffer Dr Gijs van Bussel Dr Thomas Werlen	Organe de contrôle PricewaterhouseCoopers AG, Bâle
Représentant(e)s des salarié(e)s Brigitte Martig (<i>Vice-présidente</i>) Susanne Berto Henriette Brunner Cathlyn Carley Bernd Körner Dr Eva Trächslin Dr Angelika Stampf	Expert en prévoyance professionnelle LCP Libera AG, Zurich
Commission des bénéficiaires de rentes Erhard Eichenberger, Schönenbuch Gilbert Fahrni, Reinach Alex Gasser, Birsfelden	Autorité de surveillance Aufsichtsbehörde BVG und Stiftungsaufsicht des Kantons Basel-Stadt Rheinsprung 16, 4001 Bâle

Données statistiques

Quelques données statistiques extraites du rapport de l'expert actuariel: 11 741 assuré(e)s au 31 décembre 2008 (année précédente: 11 879). Le nombre des bénéficiaires de rentes était de 17 905 (année précédente: 18 007), dont 11 876 personnes touchaient une rente de vieillesse, 798 une rente d'invalidité et 4 855 une rente de veuve ou de veuf. Les 376 autres rentes en cours étaient des rentes pour orphelins et enfants. Le revenu moyen des bénéficiaires de rentes de la Caisse de pensions Novartis s'élevait à 39 070 (année précédente: 38 795) francs.



Comptes annuels 2008

Lorsqu'il s'agit du placement de la fortune de la Caisse de pensions, la garantie à long terme des prestations occupe toujours le premier plan. Ce faisant, il faut prendre en compte la tolérance au risque concrète de la caisse, c'est-à-dire sa situation financière réelle ainsi que la structure et l'évolution prévisible de l'effectif des assuré(e)s. La Caisse de pensions doit être à tout moment en mesure de garantir la réalisation des objectifs de prévoyance.

Le **compte d'exploitation 2008** fait apparaître les flux de trésorerie suivants pour les activités courantes:

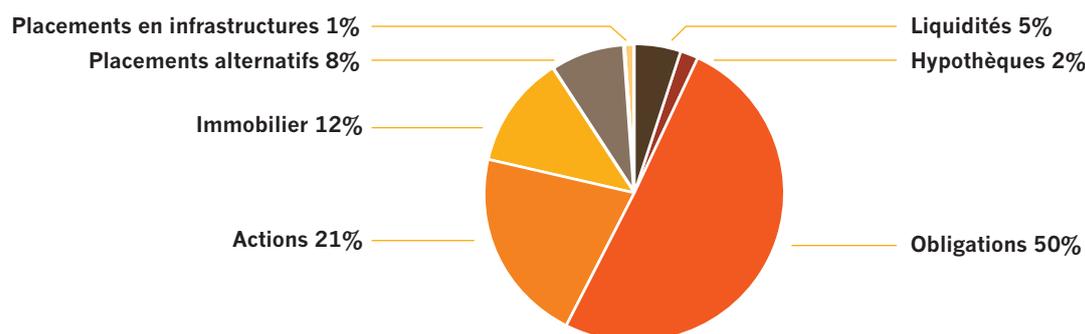
Recettes (millions de CHF)	2008	2007
Cotisations des salarié(e)s	69	70
Cotisations de l'employeur	130	122
Contributions d'entrée et financements ultérieurs	65	76
Produits des placements de la fortune	352	356
Autres produits	2	0
Gains réalisés sur les placements	0	137
Total recettes	618	761
Dépenses (millions de CHF)	2008	2007
Paiement des rentes	720	726
Versements en capital	31	24
Libre passage, encouragement à la propriété du logement	128	105
Pertes réalisées sur les placements	114	0
Frais administratifs	4	4
Total dépenses	997	859
Variations de la fortune	-379	-98

Compte tenu du tableau de financement (flux de trésorerie) ainsi que de la modification cumulée de la valeur des actifs (moins 1 333 millions de francs), il résulte une diminution nette de la fortune de 1 712 millions de francs en 2008.

Le **bilan** ci-dessous donne une vue d'ensemble de la composition de la fortune de la Caisse de pensions aux **valeurs du marché**.

Actif (millions de CHF)	31.12.2008	31.12.2007
Liquidités et comptes à terme	627	1 015
Créances à recevoir	33	35
Obligations	6 082	6 072
Actions	2 596	3 829
Placements alternatifs	945	1 184
Placements en infrastructures	177	96
Placements en matières premières	39	48
Hypothèques	240	246
Immobilier	1 518	1 444
Total actif	12 257	13 969

La composition de la fortune se présente comme suit:

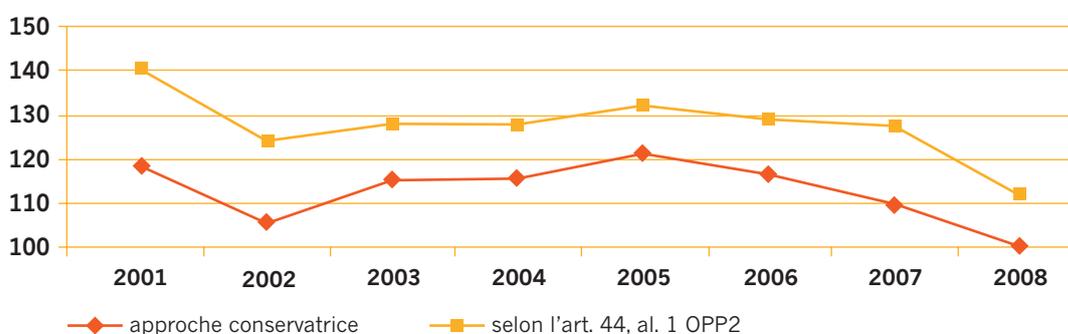


Passif (millions de CHF)	31.12.2008	31.12.2007
Dettes et comptes de régularisation des passifs	35	23
Provisions	1	0
Réserves mathématiques et provisions techniques	10863	10958
Réserves de fluctuation	1344	1932
Fonds pour les achats de prestations et pour les prestations supplémentaires	14	1056
Total passif	12257	13969

Les comptes mettent en relation la fortune et les *réserves mathématiques* (y compris les provisions techniques) de 10863 millions de francs nécessaires au 31 décembre 2008 et calculées selon des principes actuariels reconnus. Outre ces engagements, nous devons disposer de réserves de fluctuation de cours et de provisions concernant d'anciennes ventes immobilières. Les fonds pour l'achat de prestations et pour les prestations supplémentaires contiennent les fonds libres de la Caisse de pensions, lesquels s'élèvent à 14 millions de francs.

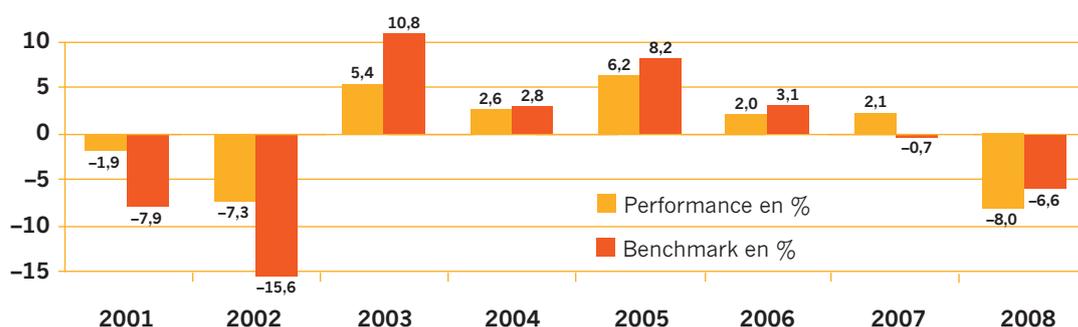
Le rapport entre les fonds liés et les fonds libres donne le **taux de couverture**. Selon l'approche actuarielle traditionnelle plus conservatrice, ce taux était de 100,1% en fin d'exercice. En application des modalités utilisées actuellement par les Autorités de surveillance, selon l'art. 44, al. 1 OPP 2, le taux de couverture atteint 112,5%. Cela signifie, d'une part, que les réserves de fluctuation de cours sont encore à peu près au niveau requis et que la capacité de risque de la Caisse de pensions Novartis est pratiquement intacte. Mais, d'autre part, on ne dispose presque plus de fonds libres.

Evolution du taux de couverture 2001–2008, en %



Performance 2008 et politique de placement

Les corrections de cours dramatiques sur les marchés des actions ne sont pas demeurées sans conséquence sur le portefeuille de la Caisse de pensions Novartis. Les catégories d'actifs de nature plus «défensive», comme les obligations et l'immobilier, ne sont pas parvenues à compenser ces effets négatifs. Du fait de la pondération stratégique plus importante des actions par rapport à l'allocation en fonction du benchmark (conservée inchangée jusque fin 2008), la performance réalisée de -7,97% est restée en deçà de la valeur de référence correspondante (de -6,55%). L'indice *Pictet LPP25plus* a affiché sur la même période une performance de -11,51%.



Souhaitez-vous des compléments d'information?

Vous pouvez obtenir les comptes annuels 2008 dans leur version intégrale auprès de l'administration de la Caisse de pensions. Téléphone +41 61 324 24 20 ou par e-mail: markus-pk.moser@novartis.com